

STE-GERMAINE

M. le curé bénira la croix

QUEBEC — La bénédiction de la croix du mont Orignal, dans le comté de Dorchester, n'a été que retardée, d'après une déclaration écrite remise aux journaux et aux agences de presse, hier après-midi, par le curé de Ste-Germaine, l'abbé Joseph Nadeau. Ce dernier déclare qu'il est faux de dire qu'il a refusé de bénir cette croix. Cette bénédiction aura lieu à une date que le curé jugera opportune. Voici le texte de la déclaration de M. l'abbé Nadeau.

"Pour mettre fin à des interprétations qui menacent de s'aggraver au sujet de la croix érigée sur le mont Orignal dans la paroisse de Ste-Germaine, Dorchester, voici les faits: Depuis plusieurs années une croix se dressait sur le mont Orignal. La première avait été érigée à l'occasion d'une retraite prêchée dans la paroisse de St-Léon-St-André. Comme cette croix était en bois, on a dû la remplacer par une autre, il y a une quinzaine d'années.

"Il y a deux ans, le vent a renversé cette dernière croix. Plusieurs paroissiens avaient déjà parlé de la croix qui était tombée et désiraient qu'elle soit remplacée.

"Au mois de juillet 1957, le ministre de la colonisation se faisait céder gratuitement par M. Rostre Cadoret le terrain situé sur le mont où les croix précédentes

(Suite à la page 6)

Radio-Canada: le ministre Nowlan à la défense de MM. Ouimet et Bushnell

OTTAWA (DNC) — Le ministre du revenu national, M. George Nowlan, s'est vigoureusement porté à la défense de la direction actuelle de la Société Radio-Canada, hier, aux Communes. Le ministre, porte-parole de la Société Radio-Canada devant la Chambre, a notamment déclaré qu'il n'est pas question de la démission de M. E.-L. Bushnell, vice-président et président intérimaire de la Corporation. En fait, M. Nowlan a défendu la désignation de messieurs J.-A. Ouimet et E.-L. Bushnell, à la présidence et à la vice-présidence de Radio-Canada comme ayant été imposée par les états de service des deux hommes.

"On m'a fait valoir, j'ai cru et je crois encore dit le ministre, que le moral, au sein de la Société, aurait été affecté si MM. Bushnell et Ouimet n'avaient point été désignés, le premier, comme vice-président, le second comme président de Radio-Canada. Au cours des derniers jours j'ai reçu personnellement de nombreux appels téléphoniques de la part de dirigeants et d'employés de la Société, non seulement d'Ottawa, mais d'ailleurs dans tout le pays, me disant leur confiance en M. Bushnell et leur indignation contre les accusations de faiblesse et d'incompétence et autres proférées contre celui-ci."

Le ministre a ajouté: "M. Bushnell a hérité d'une situation, il ne l'a pas créée. Il m'a été recommandé par l'ancien général et président du bureau des directeurs de Radio-Canada et par tous les fonctionnaires supérieurs de la Société."

M. Nowlan a rappelé les difficultés qu'a rencontrées la haute direction de Radio-Canada depuis quelques mois, en fait depuis la reorganisation de la Société, l'automne dernier,

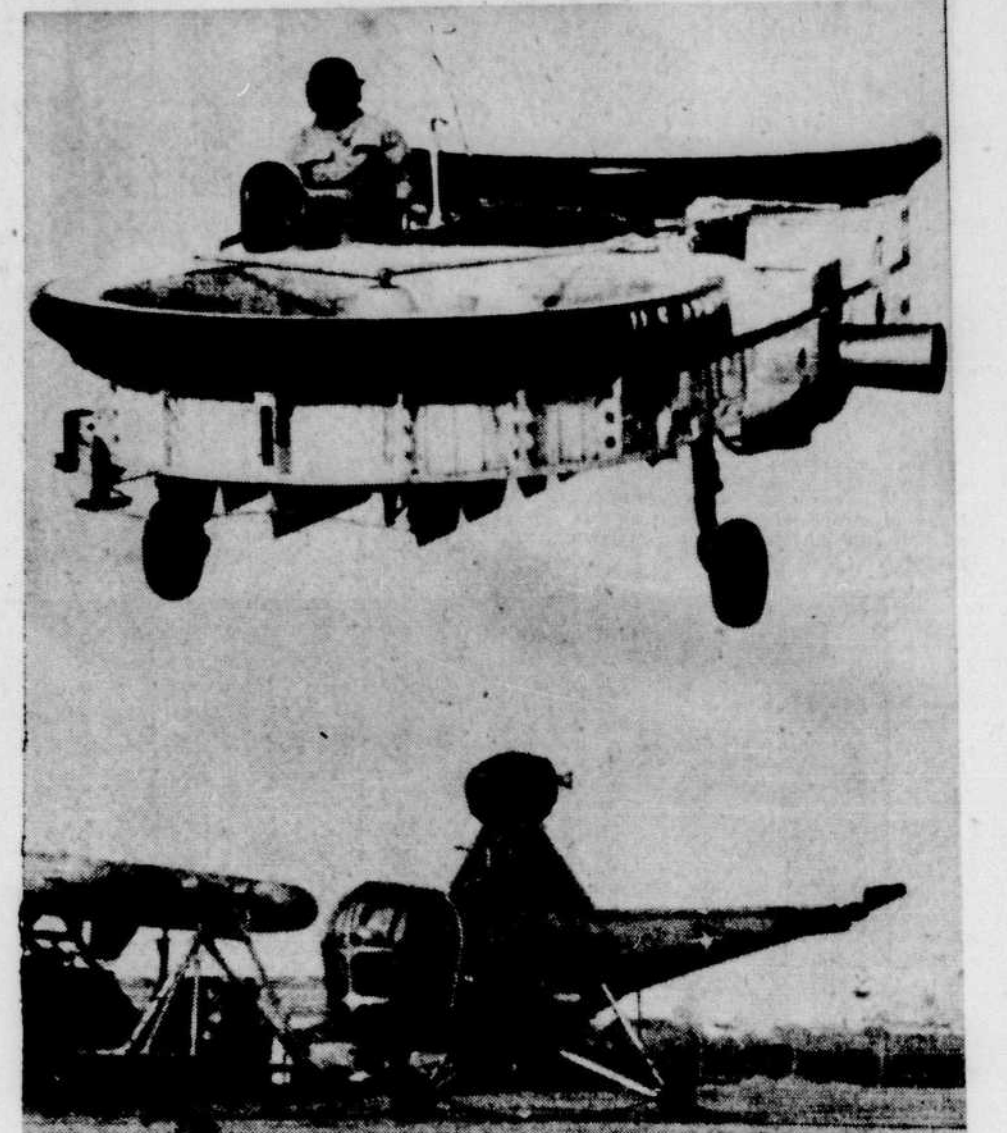
alors que MM. Ouimet et Bushnell étaient nommés président et vice-président de l'organisme.

"En décembre, dit M. Nowlan, la Corporation a eu à faire face à la grève à Radio-Canada. M. Ouimet était absent. Il revint immédiatement et s'employa à régler, comme résultat de ses efforts, M. Ouimet subit une crise cardiaque et tout le monde sait qu'il a été gravement malade depuis. Je suis heureux de déclarer aujourd'hui que ses médecins sont en mesure de laisser savoir qu'il le croient en état de reprendre le travail dans deux ou trois semaines, quoique, dans les premiers temps, il ne pourra pas assumer toutes les responsabilités. En conséquence de la maladie de M. Ouimet, M. Bushnell a été nommé, mais aussi comme assistant-gérant général, non seulement comme président, mais aussi comme vice-président. En d'autres termes, M. Bushnell a accompli la besogne de deux hommes."

"Ceux qui, dans cette Chambre, ont suivi de près la situation depuis quelques mois savent que les six derniers mois ont probablement été les plus troubles de l'histoire de la Corporation. Je puis affirmer d'expérience personnelle, que, pendant cette période, M. Bushnell s'est dépensé sans compter et s'est donné complètement et de tout cœur aux affaires de la Société. Je sais qu'en quelques circonstances, pendant la grève, il a travaillé dix-sept et dix-huit heures par jour. Bien que je ne sois pas un médecin, je puis dire aux députés — et j'en ai été avisé personnellement — que M. Bushnell est complètement et totalement épuisé pour avoir porté un si lourd fardeau pendant tout ce temps. En fait, j'ai craint que nous n'ayons un autre homme à l'hôpital, par suite d'une attaque cardiaque, et je crains toujours cette éventualité."

"M. Bushnell continue son travail et il a l'intention de le

(Suite à la page 6)



Voici la première jeep volante mue par une turbine à réaction: c'est la VZ-8P de Piasecki, surnommée "Sky-Car" ou "Voiture aérienne". On vient de la décoller à l'aéroport international de Philadelphie, aux Etats-Unis. Surpassant ses concurrentes britanniques ou nord-américaines, elle s'est élevée sans difficulté à une altitude de 30 pieds, et s'y est maintenue en vol. (Photo UPI)

Ville d'Anjou: des policiers tirent des coups de feu lors d'une grève

Hier soir, tout était calme autour des chantiers de construction de la British Petroleum à Ville d'Anjou où des coups de feu ont été tirés dans la journée aux abords des chantiers où le Syndicat des camionneurs (CTC) a placé des lignes de piquetage. Selon des témoins oculaires des faits, le chef de police de Ville d'Anjou, M. A. D. Di Croce, aurait tiré des coups de mitraillette en direction des piqueteurs mais personne n'a été atteint par les balles.

Les incidents ont débuté hier matin alors que le Syndicat des camionneurs a installé des lignes de piquetage pour protester contre les entrepreneurs qui embauchent des camionneurs qui ne sont pas membres du syndicat.

Tous les employés sur le chantier de construction sont membres de syndicats affiliés au CTC, à l'exception d'environ 70 employés de bureau et des camionneurs qui apportent des matériaux.

La compagnie de construction Lummus Co. Limited aurait accordé des contrats à des sous-entrepreneurs qui, eux, emploient des camionneurs non syndiqués. Les camionneurs de la firme générale, eux, sont couverts par le Syndicat des camionneurs.

Des témoins oculaires ont déclaré qu'hier au matin, après l'installation des lignes de piquetage, le chef de police de l'endroit se serait amené sur les lieux en automobile en compagnie d'un autre policier, un M. Perreault qui serait le propriétaire de l'automobile. Ces derniers auraient foncé sur les piqueteurs pour entrer sur le terrain de la compagnie.

Sur le chemin de retour, le chef de police Di Croce se serait installé sur le carot de l'auto, mitraillette en mains et il aurait tiré en direction des manifestants. Personne toutefois n'aurait été atteint par les balles.

De son côté, le chef de police affirme que ce n'est pas lui mais bien un policier qui a tiré en l'air trois coups de pistolet.

Au cours de l'échauffourée, un homme aurait été atteint d'une pierre lancée par quelqu'un qui se trouvait dans la foule des manifestants.

Le chef de police, Di Croce a déclaré qu'il a fait appel à la police provinciale qui sera sans doute sur les lieux ce matin.

De son côté, la compagnie British Petroleum a fait émettre le communiqué suivant, hier soir:

"De bonne heure ce matin, des coups ont été causés aux ouvriers du chantier de la raffinerie BP.

"Claude Rebbeck, le gérant de la construction de BP, a déclaré que BP Refinery n'était pas en conflit avec aucune organisation syndicale, que ce soit sur le chantier de construction à Ville d'Anjou ou ailleurs.

"Lummus Company of Canada Limited qui sont les entrepreneurs généraux de BP Refinery Canada Limited s'occupent de régler la situation.

Par ailleurs, le président du Builders' Exchange de Montréal qui négocie les contrats de travail au nom des entrepreneurs en construction pour la Cité de Montréal, a déclaré que personne n'a le droit d'empêcher l'entrée des employés qui travaillent ou qui livrent des matériaux de construction sur les chantiers. Il a ajouté que les employés devraient se rapporter au travail comme d'habitude conformément aux conventions collectives signées.

On sait que les travailleurs des métiers de la construction ont respecté les lignes de piquetage en ne pénétrant pas sur les lieux du chantier hier.

Appels d'ambulance et cas d'urgence

L'hôpital Notre-Dame refusera à compter de demain les cas ne venant pas de "sa" zone

Les autorités de l'hôpital Notre-Dame, désireuses, malgré le manque d'aide et de compréhension de la part des corps publics, de continuer à bien servir ses malades et d'éviter l'encombrement préjudiciables à cette fin, viennent de prendre à regret la décision de ne pas assumer après le premier juillet de responsabilité autre que celle qui lui incombe, pour les appels d'ambulance et les cas d'urgence, conformément à la zone qui lui a été attribuée, il y a plus de trois ans, par le Comité des ambulances et le service de la police de Montréal.

De plus l'hôpital se réserve le droit de limiter aux besoins de l'enseignement le nombre de malades indigents pouvant être admis à ses cliniques externes.

C'est le directeur général de l'hôpital, le docteur Paul Bourgeois, qui a fait part de ces importantes décisions dans une lettre qu'il a adressée lundi au directeur de la police, M. Albert Langlois. Des copies de cette lettre ont été adressées simultanément au maire, au président du comité exécutif, au directeur des services de santé et au conseil des hôpitaux.

Dans cette lettre, le docteur Bourgeois rappelle que la zone attribuée à l'hôpital Notre-Dame est limitée comme suit: au sud, par la rue St-Catherine, à l'ouest, par la rue St-Hubert, au nord, par les voies du CPR jusqu'à la rue Rachel et par la rue Rachel, et à l'est, par le boulevard Pie IX.

Le docteur Bourgeois explique au directeur Langlois que le Conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame en est venu à ces décisions lors de son assemblée régulière du 9 juin dernier après avoir entendu et analysé les faits exposés par les représentants du corps médical, le directeur médical de l'hôpital et le directeur général relatif aux 17,263 cas d'urgence et aux 94,760 consultations inscrites au rapport de l'année 1958.

Le conseil d'administration de Notre-Dame s'est alors dit d'avis ou a constaté:

1) que l'hôpital Notre-Dame a toujours fait preuve de la plus grande charité envers les blessés de la rue et les malades indigents;

2) que l'encombrement causé par la réception d'un trop grand nombre de blessés et de cas d'urgence est préjudiciable au progrès scientifique, à la formation professionnelle et aux soins adéquats des malades ou des blessés;

3) que le déficit des cliniques externes pour l'année 1958 se chiffre à \$392,978.65, ce qui représente une bonne part du déficit total d'opérations de \$874,638.85;

4) que les autorités municipales n'ont pas encore fait suite aux recommandations des rapports présentés par le Comité des ambulances, créé il y a plusieurs années par la cité de Montréal;

5) que les rapports présentés en plusieurs occasions, par l'hôpital Notre-Dame et plusieurs hôpitaux de la métropole relative à leurs difficultés financières n'ont jamais reçu aucune réponse favorable;

6) que l'hôpital Notre-Dame, malgré le manque d'aide et de compréhension de la part des corps publics des malades et que, pour ces fins, il doit éviter l'encombrement.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'administration a prié le directeur général d'aviser le directeur de la police de la ville de Montréal qu'à partir du 1er juillet 1959, l'hôpital Notre-Dame a décidé d'assumer toute la responsabilité qui lui incombe pour les appels d'ambulance et les cas d'urgence provenant de la zone qui lui a été attribuée par le comité des ambulances et par le service de la police il y a plus de trois ans.

Ces décisions de l'hôpital Notre-Dame signifient clairement, qu'à compter de demain, premier juillet, le service de la police devra diriger vers d'autres institutions que Notre-Dame les appels d'ambulance et les cas d'urgence ne tombant pas dans le territoire décrit précédemment et qui lui a été attribué, en 1956, par les autorités municipales.

Le Saint-Père insiste sur le devoir des catholiques envers les 15,000,000 de réfugiés

NATIONS-UNIES, N.-Y. — Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a invité avec insistance les catholiques du monde entier à tout mettre en oeuvre pour aider les réfugiés et les apatrides, particulièrement au cours de "l'année internationale du réfugié". On sait que l'Assemblée Générale des Nations Unies avait décidé de proclamer une "année du réfugié" de juin 1959 à juin 1960, afin d'attirer l'attention de l'opinion mondiale sur le tragique problème que constituent encore les quelque 15 millions de réfugiés qui se trouvent temporairement en diverses régions du globe et n'ont pu encore se refaire une existence sur des bases durables.

Le Saint-Père a demandé aux fidèles d'aider de toutes les manières ces "frères infortunés" chassés de leur patrie par la guerre ou les bouleversements politiques et à l'inviter les évêques et curés à attirer l'attention de leurs ouailles sur ce problème. Le Pape a par ailleurs demandé aux gouvernements du monde entier d'ouvrir plus "largement et plus rapidement encore les frontières de leur pays" afin de faciliter la réadaptation des millions de réfugiés et d'apatrides.

C'est de tout notre coeur, que nous appuyons cette initiative de "l'année internationale du réfugié", a dit le Pape, qui a rappelé que le sort des hommes qui vivent en exil a toujours suscité de la part de l'Eglise une "sollicitude toute maternelle", qui est une expression naturelle de la charité du Christ.

"Quel homme de coeur pourrait demeurer indifférent devant le spectacle qui nous est offert. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont privés, sans qu'il y ait de leur faute, de quelques-uns des droits fondamentaux de la personne humaine: des familles sont divisées, des hommes sont sans travail et sans espoir, des enfants manquent des aliments nécessaires. Etrange et honteuse anomalie dans notre monde si fier de ses conquêtes techniques et de ses progrès dans le domaine social. Chacun a un souverain devoir de se préoccuper de ce problème et de faire tout en son pouvoir pour contribuer à sa solution, fût-ce dans une faible mesure."

Le Conseil mondial des Eglises (orthodoxes, protestants, etc.) a émis une déclaration dans le même sens.

CONFERENCE DES MINISTRES OCCIDENTAUX AVANT LA REPRISE, A GENEVE!

OTAN: menace de scission entre petites et grandes puissances

BONN — Un porte-parole du ministère des affaires étrangères de l'Allemagne occidentale a prédit hier soir que les ministres des affaires étrangères du bloc occidental se réuniront probablement à Genève avant la reprise de la conférence ministérielle Est-Ouest sur les problèmes allemands. Le porte-parole n'a pas précisé s'il entendait par là une réunion des ministres de tous les pays de l'OTAN ou plus simplement (et qui semble plus plausible) une réunion des ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne occidentale et de l'Italie. Ce dernier pays insiste vivement, en effet, pour avoir "son mot à dire" dans les entretiens.

Est-Ouest et comme il ne saurait être question, pour l'instant, d'une participation directe à la conférence Est-Ouest. Rome pourrait attendre son objectif par le biais d'une rencontre occidentale à "cinq" tenue avant le 13 juillet. De plus si d'autres Etats des deux blocs devaient être invités à participer aux entretiens Est-Ouest, l'Italie entend en être et veut des à présent poser sa candidature.

Le porte-parole de l'Allemagne occidentale, faisant allusion au communiqué qui a couronné les conversations franco-italiennes, samedi (dans lequel Paris et Rome déclarent une rencontre occidentale avant le 13 juillet), a déclaré que Bonn "n'a aucune objection à une éventuelle participation de l'Italie à pareille réunion des ministres occidentaux".

Raisons du refus d'une réunion OTAN

A Londres, on croit savoir que le gouvernement approuvera finalement le projet d'une telle réunion tout en restant opposé à l'idée d'une rencontre des ministres des quinze pays de l'OTAN. Il apparaît que Washington serait également hostile à l'idée.

Pas de DEVOIR demain

Demain, fête de la Confédération

LE DEVOIR ne sera pas publié

d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'OTAN. Les deux gouvernements anglo-saxons croient que pareille réunion aurait un mauvais effet psychologique en donnant l'impression à l'opinion mondiale et à l'URSS, particulièrement, qu'il y a désaccord chez les Occidentaux puisque ceux-ci, entre les deux étapes de la conférence ministérielle Est-Ouest, éprouvent le besoin de se consulter de nouveau.

Risque de scission

Toutefois, on ne se cache pas dans les milieux diplomatiques de Bonn qu'une réunion occidentale "à cinq" (avec l'Italie), avant le 13 juillet, susciterait de vifs ressentiments dans certaines capitales des pays de l'OTAN et risquerait d'affaiblir l'Alliance atlantique. On fait observer que les gouvernements des Etats membres ont toujours accepté que les "Trois Grands" occidentaux soient en quelque sorte les porte-parole de tout le monde occidental dans les entretiens avec l'URSS: ils ont également accepté que Bonn joue le "quatrième grand occidental" parce que les conversations actuelles intéressent directement l'avenir de l'Allemagne.

Mais les autres capitales n'accepteraient certainement pas que l'une d'entre elles soit appelée dans ce concert des "grands" sans consultation. On sait que certains pays, la Belgique notamment et le Canada, souhaiteraient vivement avoir leur mot à dire dans les entretiens Est-Ouest et considèrent avoir au

tant de titres que l'Italie à ce faire.

Insistance de Bruxelles

Le mécontentement est grand à Bruxelles. C'est ainsi qu'hier un porte-parole du gouvernement a déclaré, privément, que la Belgique ne serait certainement pas intéressée à une "Alliance Atlantique" dans laquelle on aurait l'impression que les puissances moyennes sont en fait les "satellites d'un directeur" des grandes puissances. Laisant prévoir de nouvelles démarches de Bruxelles auprès de ces alliés, ce haut fonctionnaire a ajouté: "Il semble que les Occidentaux s'apprêtent à soumettre de nouvelles propositions à l'URSS, au cours de la seconde phase de la conférence ministérielle de Genève. Dans ces conditions, il est nécessaire que nos gouvernements connaissent à l'avance le contenu de ces propositions et aient l'occasion d'exprimer leur avis à ce sujet."

Et hier, le ministre belge des affaires étrangères a donné instruction à ses ambassadeurs à Washington, Londres et Paris d'insister pour la convocation du Conseil ministériel de l'OTAN avant la reprise à Genève.

BONN: MALGRE LES PRESSIONS DE MOSCOU

L'élection présidentielle aura lieu comme prévu à Berlin-ouest

BERLIN. — L'Allemagne occidentale continue ses préparatifs en vue de la tenue de l'élection présidentielle à Berlin malgré les avertissements soviétiques qu'une telle action sera considérée comme un acte de provocation.

Les dirigeants de l'Allemagne orientale ont déclaré qu'ils considéreraient avec inquiétude une telle élection à 110 miles à l'intérieur du rideau de fer. Mais on ne prévoit pas de véritables difficultés lors de la réunion du Congrès, demain.

Le secrétaire d'Etat américain a écarté les notes russes envoyées aux trois "Grands" occidentaux pour protester contre la tenue de l'élection à Berlin-Ouest. Les dirigeants de Washington ont qualifié les notes de nouvel effort d'intervention dans les affaires internes de l'Allemagne occidentale.

Le Foreign Office britannique a confirmé avoir reçu la note russe et elle est actuellement à l'étude. Des informa-

teurs disent que la note s'oppose fermement à la tenue de l'élection à Berlin.

La note soviétique aux Etats-Unis dit que la Russie considère la tenue de l'élection présidentielle de la République fédérale à Berlin, comme "une nouvelle tentative d'exploiter la situation anormale prévalant dans cette ville, en vue d'accroître la tension internationale."

Lincoln White, secrétaire de presse du Secrétaire d'Etat, a déclaré que la décision de tenir l'élection à Berlin "représente simplement la continuation d'une tradition qui a commencé avec l'élection présidentielle de juillet 1954 qui s'est tenue à Berlin". Cette élection se déroula sans aucune protestation.

URSS: l'empereur d'Ethiopie est accueilli avec les plus grands égards à son arrivée à Moscou

MOSCOU. — L'empereur Haile Selassié d'Ethiopie est arrivé à Moscou hier pour une visite officielle d'une semaine. L'empereur, qui a voyagé du Caire à Moscou à bord d'un aéronef soviétique TU-104, a été accueilli à l'aéroport par le premier ministre Nikita Khrouchtchev, le président Klementi Vorochilov et un fort groupe de diplomates. En réponse au discours de bienvenue de Vorochilov, l'empereur a dit son désir d'étudier les facteurs du "succès et de la puissance" de l'URSS. Il aura des entretiens avec les dirigeants soviétiques et effectuera une tournée du pays avant de partir pour Prague, le 13 juillet.

EATON SONGE A VOTRE MARIAGE D'AUTOMNE



Nous illustrons ici une scène typique qui se passe dans le Bureau EATON de la Mariée, où l'on ébauche les projets d'un mariage qui sera réussi. Si vous avez des noces en perspective, nous vous invitons à venir à notre BUREAU DE LA MARIÉE, AU CINQUIÈME ÉTAGE.

La conseillère EATON de la mariée est prête à vous aider dans vos projets relatifs à votre mariage

Si vous avez un mariage en vue, vous êtes cordialement invitée à profiter des services que la maison Eaton met à la disposition des futures mariées. La Conseillère Eaton de la Mariée est à votre disposition. Vous êtes invitée à prendre avantage des services suivants : l'on vous aidera à choisir vos invitations, vos faire-part et votre papeterie de noces. Eaton se fera aussi un plaisir de tenir un registre des cadeaux que vous préférez recevoir : tels que le motif que vous aurez choisi pour votre coutellerie, pour votre porcelaine, pour vos cristaux, ainsi que suggérer des cadeaux qui s'harmoniseront avec le décor et les coloris de votre foyer. Ce registre sera d'un grand secours pour les membres de votre famille et vos amis qui tiennent à vous donner un cadeau qui vous fera plaisir. Le Studio du Portrait Eaton se chargera des photographies : l'histoire en images du jour de votre mariage, ou tout simplement les photos de la mariée et des demoiselles d'honneur. La Conseillère Eaton vous aidera aussi dans le choix rationnel d'un trousseau, selon le voyage de noces que

vous ferez, les endroits où vous irez et le genre de vie que vous êtes appelée à mener après votre mariage. Le choix de votre linge de maison est aussi très important et fait également partie des services offerts par le Bureau de la Mariée. Bref, fiez-vous entièrement à la Conseillère Eaton, qui possède des années d'expérience dans ce domaine et qui vous guidera à merveille pour tout ce qui a trait à cet événement d'extrême importance : votre mariage.

La robe de mariée de vos rêves

La mode prédit que l'automne sera une saison de mariages magnifiques, car jamais, semble-t-il, les robes n'ont été plus belles, plus romantiques. Les robes de mariée longues, avec traine, prédomineront. Elles sont exécutées dans les tissus les plus exquis, variant du blanc éclatant à une nouvelle teinte écru, très en vogue, rappelant la lueur d'une bougie. La texture de ces robes est toujours belle et souvent entrelacée de fils d'or ou d'argent. Nous illustrons ici — en vue des mariages d'automne

— une des belles toilettes de mariée, provenant de notre nouvelle collection, que nous vous invitons à voir au Salon de l'Ensemble, au troisième étage.

Coiffures de mariée faites sur mesure

et conçues pour s'harmoniser avec la toilette de mariée. Vous pouvez choisir d'après nos croquis, ou vous pouvez commander une coiffure qui sera faite exclusivement pour vous. La Conseillère de la Mariée se chargera des arrangements nécessaires.

Voyez les robes de mariée dans les vitrines EATON

Les deux grandes vitrines Eaton de la rue Sainte-Catherine, à l'angle des rues Uni-



versité et Victoria, illustrent une des robes de notre nouvelle collection.

Le Bureau de la Mariée est à votre disposition pour vous aider à choisir votre robe de mariée. — celles de vos demoiselles d'honneur, ainsi que celle de la mère de la mariée. Remettez-vous-en à elle! Elle vous aidera à choisir les toilettes appropriées car, souvenez-vous, que c'est la robe de mariée qui donne le ton au genre de mariage que vous projetez.



Heures d'affaires EATON: 9 h. à 5 h. 30 — Fermé demain, 1er juillet (Jour de la Confédération). Ouvert jeudi à 9 heures. Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h. — Fermé les samedis durant juillet et août!

T. EATON CO
OF MONTREAL

Les vols d'automobiles

Le rapport Langlois soumis au comité exécutif aujourd'hui

Le chef de police, M. Albert Langlois, a fait tenir hier à l'administration municipale son rapport préparé à la suite de déclarations faites au Conseil municipal par M. Jean Meunier et par le président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savignac.

Au cours de la dernière séance du Conseil, M. Meunier avait relaté dans quelles circonstances sa voiture avait été volée puis retrouvée et de quelle façon il avait été reçu au bureau de la Sûreté par l'officier proposé à l'information.

Le conseiller municipal avait affirmé qu'il était justifié de croire que n'aurait été son frère, membre du Conseil la police n'aurait pas tenu compte de sa requête.

Le président Savignac, après avoir félicité M. Meunier d'avoir déclaré que n'aurait été son frère, membre du Conseil la police n'aurait pas tenu compte de sa requête.

Il y aura des vides à la police.

A la suite de ces révélations faites par M. Meunier le comité exécutif a demandé au chef Langlois de suspendre le chef de l'escouade et l'officier proposé aux renseignements à la Sûreté.

Le rapport a été reçu hier au bureau du directeur des Services, M. Lucien Hétu, qui doit le soumettre aujourd'hui au comité exécutif. Ce rapport aurait trois pages auxquelles a été jointe une annexe d'environ 40 pages comprenant une déclaration du conseiller Meunier lui-même qui a quatre pages.

Le conseiller avait fait cette déclaration écrite à la demande du service de la police. Il a complété les informations verbales données au Conseil.

Après la suspension du chef de l'escouade des autos volées, la Fraternité des policiers est intervenue dans le débat. A la requête même du capitaine Armand Gagnon, pour réclamer la tenue d'une enquête judiciaire et la réinstallation de M. Gagnon.

De plus, tous les membres de l'escouade ont aussi réclame la tenue d'une enquête judiciaire. L'administration n'a pas encore révélé quelle serait son attitude à l'égard de cette demande.

M. Savignac avait alors déclaré qu'il fallait d'abord attendre le rapport du chef Langlois avant de prendre une décision.

Le jury était composé de : Jean-Paul Fugère, réalisateur, André Langevin, écrivain et réalisateur, André Laurendeau, rédacteur en chef du DEVOIR, Gilles Marcotte, critique et scénariste à l'ONF, Bruce Raymond, chargé des relations avec les artistes à Radio-Canada, Pierre Tisseyre, directeur du Cercle du Livre de France et Jean Vincent, critique dramatique.

De son côté, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, déclarait que les ministres impliqués dans l'affaire devraient démissionner.

"Il y a indubitablement scandale dans cette affaire du gaz naturel", disait-il, même si d'un point de vue strictement légal, les ministres et les autres hommes publics impliqués ne sont peut-être pas coupables. Du point de vue de la morale, comme du point de vue des traditions parlementaires, leurs agissements sont tout à fait condamnables."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, déclarait que les ministres impliqués dans l'affaire devraient démissionner.

"Il y a indubitablement scandale dans cette affaire du gaz naturel", disait-il, même si d'un point de vue strictement légal, les ministres et les autres hommes publics impliqués ne sont peut-être pas coupables. Du point de vue de la morale, comme du point de vue des traditions parlementaires, leurs agissements sont tout à fait condamnables."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, déclarait que les ministres impliqués dans l'affaire devraient démissionner.

"Il y a indubitablement scandale dans cette affaire du gaz naturel", disait-il, même si d'un point de vue strictement légal, les ministres et les autres hommes publics impliqués ne sont peut-être pas coupables. Du point de vue de la morale, comme du point de vue des traditions parlementaires, leurs agissements sont tout à fait condamnables."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, déclarait que les ministres impliqués dans l'affaire devraient démissionner.

"Il y a indubitablement scandale dans cette affaire du gaz naturel", disait-il, même si d'un point de vue strictement légal, les ministres et les autres hommes publics impliqués ne sont peut-être pas coupables. Du point de vue de la morale, comme du point de vue des traditions parlementaires, leurs agissements sont tout à fait condamnables."

LA CONFERENCE FISCALE DU 6 JUILLET

La présence de M. Duplessis intrigue le leader libéral

OTTAWA. — Le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a demandé hier au premier ministre s'il avait l'intention d'inviter les autres chefs de gouvernement provinciaux à la conférence fiscale du 6 juillet, étant donné que M. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, a manifesté l'intention d'être présent à cette réunion des ministres des finances du fédéral et des provinces. Comme une couple de premiers ministres provinciaux sont aussi ministres des finances de leur province, le chef libéral veut savoir si ceux qui ne le sont pas seront aussi invités. M. Diefenbaker a déclaré n'avoir pas eu connaissance d'invitations faites aux premiers ministres provinciaux, mais qu'il laisserait à son ministre des finances, M. Donald Fleming, le soin de répondre avec plus de précision, lorsque celui-ci sera en Chambre. M. Fleming était, hier, à Toronto, pour accompagner la reine Elisabeth dans sa visite de la ville-reine.

L'automobile

Peugeot s'étend à travers le Canada

Entre juillet 1958 et juillet 1959, il se sera vendu, dans les provinces centrales notamment, plus de 1,000 voitures Peugeot, dont quelques véhicules commerciaux. La popularité de cette automobile se trouvant ainsi confirmée, les distributeurs n'ont pas hésité à établir des centres de distribution dans les plus grandes villes du pays, de Halifax à Vancouver.

Voilà ce qu'annonçait hier au cours d'une conférence de presse M. Bernard Nantel, président du conseil d'administration de la société Peugeot Distribution Ltée, l'agence canadienne de distribution qui dirige les ventes de Peugeot au pays.

Elargissant son champ d'activité, non seulement par l'emploi de nouveaux concessionnaires mais aussi par l'acquisition d'un contingent mensuel de 400 voitures à compter d'octobre, la société Peugeot Distribution convoite de vendre 5,000 autos durant l'année prochaine.

Si elle y parvient, Peugeot sera la marque de voiture française la plus vendue au pays.

Soucieuse d'éviter l'erreur de certaines autres entreprises de distribution de voitures étrangères, à encore signalé M. Nantel, la compagnie porte une attention particulière au service et à l'entretien des autos qu'elle vend.

Chacun des centres de distribution : Halifax, Lévis, Montréal, Toronto, Hamilton, Calgary ou Vancouver, dispose d'un assortiment complet de pièces ou peuvent se ravitailler les concessionnaires.

Peugeot Distribution met de plus à la disposition de ses derniers une école de formation de mécaniciens pilotée par des spécialistes Peugeot, qui font des stages d'une semaine dans chacun des centres.

Le coût d'entretien de la Peugeot reste l'un des moins élevés qui soient : selon une enquête faite l'an dernier auprès de 3,000 propriétaires de Peugeot aux États-Unis, les frais annuels se chiffrent par \$4.57 en moyenne.

C'est là, selon les directeurs de Peugeot Distribution, le résultat des vérifications rigoureuses auxquelles l'usine soumet chacune des pièces de la voiture, au cours de sa fabrication.

Lourds dégâts par l'orage dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE. — Les pluies torrentielles qui se sont déversées sur la région des Cantons de l'Est, durant la journée d'hier, ont entraîné des torrents d'eau d'une fureur indescriptible, causant des milliers de dollars de dégâts et coupant momentanément toutes les communications sur les routes et les voies ferrées de la région.

Les comités de Compton et de Mégantic ont été les plus durement éprouvés par la fureur des eaux. Les routes et les voies ferrées ont lourdement été endommagées : les ponts et les ponceaux ont été emportés à la dérive, tandis que de nombreuses caves ont été inondées et quelques édifices ont bougé de leurs fondations.

Il n'y a cependant pas eu de perte de vie.

A Cookshire, localité qui est située à 18 milles à l'est de Sherbrooke, plusieurs édifices du bas de la ville ont été endommagés par l'eau qui a également ruiné pour \$20,000 de tissus et d'étoffes dans les moulins de la Cookshire Woollen Co.

La ligne ferroviaire du CPR vers les provinces Maritimes a, elle aussi, été avariée par la crue des eaux.

Le gérant général de la Québec Central Railway, M. J.U. Brazeau, a révélé que la ligne centrale du chemin de fer, entre les villes de Sherbrooke et de Québec sera fermée durant quatre ou cinq jours, à cause d'une série de glissements qui sont survenus à East-Angus, à 15 milles au nord de Sherbrooke.

Sur les routes

Les compagnies d'autobus qui assurent le service entre les villes de Sherbrooke et Thetford Mines ont également suspendu leurs opérations, à cause des ponts et des ponceaux qui ont été emportés sur la route numéro 1, entre Sherbrooke et Québec.

La Sûreté provinciale a estimé à plus de 400 automobilistes,

Les contribuables ne doivent pas se méprendre

"Puiser dans le surplus est une pratique condamnable"

(M. Jos-Marie Savignac)

Le président du comité exécutif a mis les contribuables montrealais en garde, hier, contre la fausse interprétation que l'on peut donner au surplus accumulé disponible de \$8,189,018, déclaré la semaine dernière par le directeur des finances, M. Lactance Roberge.

"D'aucuns prétendent que l'administration peut utiliser ce surplus immédiatement alors que la charte financière de la Cité le défend catégoriquement et prévoit que ce surplus ne sera disponible que pour l'exercice 1960-61. Ceux qui s'appliquent à semer de la confusion à ce sujet sont les premiers à le savoir", déclare M. Jos-Marie Savignac.

Le président de l'Exécutif n'a pas dit qu'il répondait à M. Lucien Croteau, président du Ralliement du Grand Montréal, qui a été le seul à faire une déclaration publique après l'annonce d'un surplus faite par M. Roberge. M. Croteau avait déclaré, en somme, que le Conseil devait se féliciter d'avoir réduit le budget présenté en avril dernier par l'administration et qu'il s'est déclaré convaincu qu'en dépit de cette coupure de \$12,000,000 la Cité enregistrera un nouveau surplus à la fin de l'exercice financier en cours.

Après avoir dit que la charte défend catégoriquement de puiser dans le revenu de l'année précédente, M. Savignac ajoute : "Il sera évidemment loisible à la Législature provinciale, pour des raisons graves et pour des fins précises, d'autoriser la Cité, au cours de la prochaine session à utiliser ce surplus par une loi spéciale."

M. Savignac, dont l'administration au cours de ces deux dernières années a eu recours à ce procédé, dit que "cette pratique est cependant condamnable et déconseillée par tous les financiers sérieux qui connaissent les problèmes de la métropole".

"C'est pourquoi, ajoute-t-il, on ne doit y recourir que dans des cas d'extrême urgence."

M. Savignac signale que les dispositions au cours de ces deux dernières années ont été insérées dans le règlement 1735, lequel constitue un contrat avec les prêteurs de la Cité, "et je respecterai ce contrat tant que je serai à la tête de l'administration".

Enfin, M. Savignac déclare que le surplus annoncé par M. Roberge a été rendu possible "en partie par l'économie rigoureuse que nous avons pratiquée dans tous les services municipaux et par des mesures progressives qui ont contribué à une augmentation des revenus. Nous avons l'intention de nous en tenir à cette politique de stricte économie jusqu'à l'expiration de notre mandat parce que c'est là un bon principe d'administration".

Rendez-vous...

(Suite de la page 14)

et membre de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.

Donc, grand rendez-vous franco-canadien sous le signe de l'amitié et de la gaieté, au parc Belmont, lundi 13 juillet. En cas de pluie, la fête aura lieu le mardi suivant. Pour tout supplément d'information, on s'adresse à l'Union nationale française, 429 avenue Viger, Montréal.

JEUNES GENS DE 20 A 30 ANS RENDEZ VOS LOISIRS PROFITABLES

Si vous travaillez déjà assurez-vous un revenu supplémentaire :

1.00 de l'heure — 20.00 par semaine
1,000.00 par année

Ecrire et mentionner votre nom, votre situation, votre salaire actuel, votre état civil, votre téléphone, votre adresse à
CASIER 333, LE DEVOIR

La reine souligne les immenses progrès de Toronto depuis 100 ans

TORONTO. — La reine Elisabeth, très élégante dans une robe légère, a adressé la parole à une foule d'au moins 10,000 personnes qui s'étaient réunies devant l'hôtel de ville de Toronto pour l'acclamer le premier jour de son arrivée dans la ville-reine.

Son programme, dans la capitale ontarienne, est assez chargé et manquera certainement de l'imprévu des visites qu'elle a faites en fin de semaine dans les petites villes inscrites à son itinéraire.

A l'occasion du 125ème anniversaire de l'érection de Toronto en municipalité, la reine a rappelé la visite qu'avait faite, il y a 99 ans, son arrière grand-père Édouard VII.

Après la cérémonie des présentations, la reine a dévoilé une plaque portant son nom qui servira dorénavant à désigner le quai Elisabeth.

(Suite de la page 14)

Le Canada donne asile aux transfuges lettons

TORONTO. — Bertholds Vilnis et Adolfs Plonis, les deux jeunes marins lettons qui s'étaient échappés d'un chalutier soviétique qui mouillait dans le port de St-Jean, sur la côte de Terre-Neuve, le 20 juin dernier, ont narré hier, après avoir appris qu'ils obtenaient l'asile politique du Canada, les péripéties de leur évasion.

Agés l'un et l'autre de 21 ans, les jeunes marins ont révélé qu'ils n'avaient pris la décision de s'échapper que quatre heures avant de se laisser glisser le long d'un cordage pour descendre sur un quai.

A Ottawa, dans l'intervalle, le ministre de l'Immigration, Mme Fairclough, a annoncé que les marins avaient obtenu la permission de demeurer au Canada durant un an. Ils pourront plus tard solliciter une prolongation de séjour ou réclamer le statut d'immigrants.

Par l'intermédiaire d'un interprète, au cours d'une conférence de presse au bureau de la Société lettone de Toronto, les deux marins ont précisé que l'idée de s'échapper leur était venue vers 8 heures du soir, le 20 juin. Peu avant minuit, ils s'étaient enfuis du navire.

Induit en erreur

Vilnis a reconnu avoir signé une déclaration demandant de retourner en Lettonie, après avoir été interrogé par M. Victor Selivanov, deuxième secrétaire à l'ambassade soviétique à Ottawa. Mais le secrétaire lui avait affirmé que Plonis avait accepté d'être rapatrié. Lorsqu'il a appris la vérité, Vilnis a répudié sa déclaration. Il a de plus révélé que les cigarettes que le secrétaire lui avait offertes durant l'entrevue contenaient peut-être de la drogue.

LE VIN IDEAL pour MARIAGES et CELEBRATIONS JOYEUSES



ROSE, pétillant et doux
LE VIN QUI CHANTE ET QUI ENCHANTE

BUVEZ À VOTRE SANTÉ! VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE
VENDUE AU CANADA, IMPORTÉE DIRECTEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY, À VICHY, FRANCE.

Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CELESTINS. l'eau qui fait... du bien

La bonne voie!

L'épargne mène à la prospérité, développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et brise le complexe d'infériorité.

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, Sherbrooke
LA. 1-3698

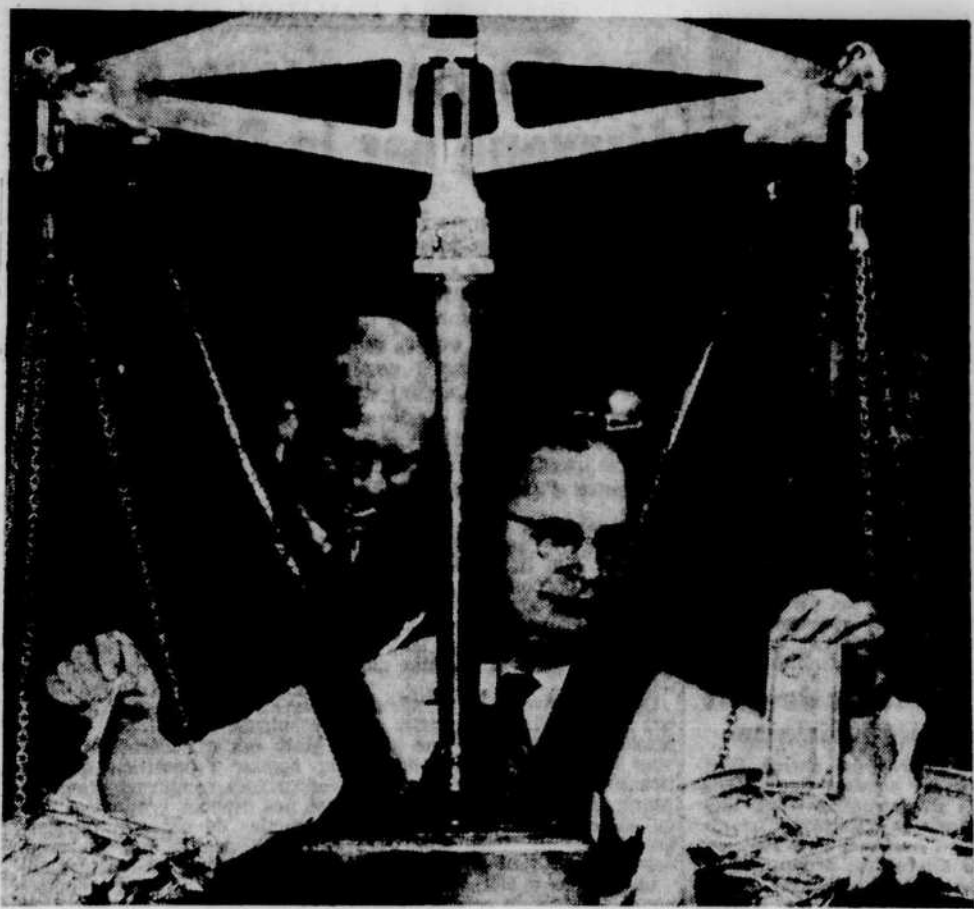
facilite la pratique de l'épargne méthodique

CONFERENCE

"République socialiste indépendante du Québec"
RAOUL ROY,
directeur de la revue socialiste

Mercredi le 8 juillet
à 8 h. 15 p.m.,
1413 LASALLE

Une souscription au Devoir c'est le meilleur placement qui soit



La balance pointe à zéro comme M. D. G. McAllister, chef de service au Département des poids et mesures à Ottawa compare soigneusement un livre de billets de \$5 à un livre de pansements Band-Aid sous l'œil attentif de M. A. Romain, chef des messagers de la Banque Royale du Canada et de M. Claude Letellier, directeur des produits à la Banque Johnson. Les résultats devaient être vérifiés officiellement par le département avant que les prix d'un livre de billets de \$5, de \$2 ou de \$1 ne soient remis aux gagnants d'un récent concours au cours duquel les concurrents devaient deviner le nombre de pansements Band-Aid contenus dans un livre. Le nombre de pansements Band-Aid contenu dans un livre fut aussi vérifié officiellement et le résultat: 426 pansements Band-Aid dans un livre. Les gagnants de ce concours ont déjà été choisis par un organisme réputé, s'occupant de ce genre de concours et les résultats seront connus sous peu.

Lettre d'Ottawa...

(Suite de la première page)

teurs à prouver leurs avancées, sous prétexte que des pressions de cette nature ne se font pas publiquement. En fait, comme les pressions en cause ne peuvent venir normalement que du gouvernement, les conservateurs exigent des preuves formelles. Parlant au nom des libéraux, M. J. W. Pickersgill, a exprimé hier, aux Communes, l'espoir que l'enquête sera poursuivie dans un esprit serein, judiciaire et non partisan et qu'il n'y aura pas de tentative pour empêcher le comité de chercher la vérité.

Du côté PSD, il n'y a qu'un représentant au comité. Il s'agit de M. Douglas Fisher, député de Port-Arthur, l'un des critiques les plus acerbes de Radio-Canada en matière d'information sur les affaires publiques et qui ont, constamment dénoncé l'emploi de journalistes par Radio-Canada à "Preview Commentary". M. Fisher s'est même fait une spécialité de donner des leçons d'objectivité aux membres de la tribune des journalistes. Il fut un des rares députés à féliciter Radio-Canada d'avoir supprimé le programme "Preview Commentary" et à la blâmer de l'avoir restauré par la suite.

En attendant, les journaux canadiens se divisent sur le problème de la liberté d'expression à Radio-Canada. Les uns voient dans la conduite de M. Peers et de ses collègues un geste de salubrité et ont félicité Radio-Canada d'avoir remis "Preview Commentary" à l'honneur. D'autres trouvent que cette révolte de fonctionnaires est inadmissible parce que c'est permettre aux pieds de diriger la tête.

Quelques journaux émettent des théories sur le rôle de Radio-Canada et des collaborateurs dans les domaines de l'information, entendue au sens large du mot. Ils soutiennent, contre les signataires de télégrammes adressés à Radio-Canada de la part de citoyens invités à participer aux émissions de celle-ci, que personne ne possède le droit individuel d'utiliser les ondes de Radio-Canada pour émettre ses propres idées ou manifester ses préférences.

Développement Ares

CHERTSEY VALLEY
Chalets modernes
sur plage et
lacs naturels,
chasse, pêche,
canotage,
chemins ouverts
à l'année.

Information:

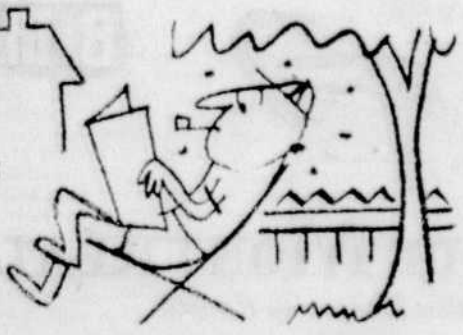
A. PAINCHAUD
CR. 4-5578



M. JEAN-PAUL BARIL, président de Warwick Overall Co. Ltd. de Warwick, Que., qui a été élu président du comité exécutif de la "Garment Manufacturers Association of Canada" à l'assemblée annuelle tenue à Montréal.

La BANQUE de NOUVELLE-ÉCOSSE

PRENEZ DE
VRAIES
VACANCES



Faites un emprunt avantageux à la

CAISSE DE PRÊTS BNE

NEW-YORK: DANS LA PAGAIE ET LA BONNE HUMEUR

Eisenhower et Kozlov inaugurent la grande exposition soviétique

NEW-YORK. — Le président Eisenhower a fait hier une visite-surprise à l'Exposition culturelle et scientifique organisée par l'Union soviétique dans la métropole américaine, un peu dans le genre de la visite également inopinée que le premier ministre Nikita Khrouchchev fit, le mois dernier, aux chantiers de l'exposition américaine qui doit ouvrir ses portes à Moscou à la fin de juillet.

Ce n'est que dimanche soir que la Maison Blanche avait annoncé que le président avait décidé de se rendre hier à l'exposition soviétique. Et, selon les correspondants, la brève visite du président (elle a duré environ une heure) a été l'occasion de scènes de désordre de première grandeur. Les reporters affectés à la Maison Blanche ont dû ne pouvoir se rappeler une pagaie comme celle qui a marqué la visite présidentielle au Colisée où se tient l'exposition.

Les Russes stupéfaits

Journalistes, photographes, fonctionnaires et exposants soviétiques, policiers et gardes du corps du président tout ce monde s'est trouvé bousculé de façon effarante par une foule nombreuse à l'arrivée du président Eisenhower que le premier vice-premier ministre de l'URSS, M. Frol Kozlov, attendait dans le grand hall. Surprise et débordée par le mouvement de la foule, la police a réussi finalement à dégager le groupe des notabilités non sans avoir dû écarter manu militari quelques centaines de spectateurs.

M. Eisenhower, qu'accompagnait le vice-président Nixon, a passé environ une heure au Colisée, après quoi il est retourné immédiatement à Washington en avion. M. Kozlov, le "numéro 3" dans la hiérarchie soviétique, était arrivé de Moscou dimanche pour présider les cérémonies d'ouverture de la plus importante exposition organisée par l'URSS aux États-Unis depuis une vingtaine d'années. Il n'était évidemment pas question hier pour MM. Eisenhower et Kozlov, dans un tel bruit et une telle foule, de parler de problèmes importants. Mais ils pourront conférer plus tard au cours de la semaine alors que M. Kozlov ira à Washington.

Les officiels soviétiques paraissent d'abord stupéfaits de la bousculade qui se produisit à l'arrivée du président qui disparaissait littéralement parmi

une foule désordonnée mais de bonne humeur. Mais, une fois dégagé, Eisenhower déclara en riant à Kozlov: "Vous savez, voilà six ans que je me fais bousculer (il est président des E.-U. depuis fin 1952): je commence à y être habitué". A quoi, M. Kozlov répondit: "Bien dans ce cas, nous ne nous servons pas de grenades lacrymogènes ou de bâtons pour vous dégager".

M. Kozlov entraîna alors le président dans une rapide tournée des principales sections de la vaste exposition. Le vice-premier ministre de l'URSS a d'abord montré fièrement au président une réplique du satellite soviétique présentement en orbite autour du soleil: c'est là l'apparement pour les Russes le clou de leur exposition.

Echange significatif

Le groupe des personnalités américaines et soviétiques a paru d'excellente humeur et les rires fusèrent à plusieurs reprises. Une fois, cependant, le rire d'Eisenhower se figea. Ce fut quand le directeur général de l'Expo, faisant voir une réplique d'un brise-glace soviétique propulsé par l'énergie atomique, remarqua simplement: "Voilà ce à quoi nous faisons servir l'énergie atomique". A quoi, après un moment, le président répliqua: "Voilà ce que je recommande au monde entier depuis six ans" (allusion à ses déclarations fréquentes en faveur d'un usage purement pacifique de l'énergie atomique).

Le président a refusé de prendre de la vodka: "pas à cette heure de la journée" mais a accepté vin rouge et champagne de l'URSS, qu'il a bu à la santé de M. Kozlov. Ce dernier a ensuite reconduit M. Eisenhower à sa voiture en le tenant amicalement par le bras.

Aujourd'hui, l'exposition est ouverte au grand public et le sera pendant 42 jours. Les Russes l'ont placée sous le signe de la "coopération pacifique entre toutes les nations".

Une gageure de \$12 millions

Remplis d'espoir, mais ne sachant vraiment pas à quoi s'attendre, les Russes ont inauguré l'Exposition de la Science, de la technologie et de la culture soviétiques, au Colisée de New-York. Cette exposition représente la contribution russe à l'entente sur les échanges culturels, dans le cadre de laquelle les États-Unis ouvriront l'exposition nationale américaine, à Moscou, le 25 juillet.

Quadragénaire trapu, le directeur général de l'exposition, M. Alexei N. Manshulo, admit bien que les Russes avaient mal calculé ce qu'il leur en coûterait pour mettre sur pied l'exposition qui durera jusqu'au 10 août. Ils avaient estimé le coût total à \$10,000,000.

"Mais quand j'ai eu pris connaissance de vos prix, j'ai vu que le coût serait probablement augmenté de \$2,000,000," a dit M. Manshulo.

Panorama de l'URSS d'aujourd'hui

Les Russes calculent que les 10,000 items de l'exposition porteront quelques surprises, surtout la nouvelle télévision sous-marine, et la "machine à coudre" employée en chirurgie et qui suture les nerfs et les vaisseaux sanguins.

L'exposition comprend douze grandes sections: industrie et agriculture; science et technique; radio et électronique; utilisation de l'atome à des fins pacifiques; optique; transport; éducation; santé; sports; construction; arts et bien-être.

Pour sa part M. Manshulo est certain d'obtenir une meilleure compréhension des prix nord-américains et du coût de la vie en pays capitaliste. Comme plusieurs de ses 150 assistants, dont un grand nombre parlent l'anglais, il a toute une liste de choses à laquelle il devra consacrer plusieurs heures avant de rentrer dans son pays. C'est la série des cadeaux que sa famille lui a demandés.

Pour votre propre protection

Lorsque vous êtes obligé de circuler la nuit sur des chemins non éclairés, vous devriez porter au dos ou à la ceinture un large morceau de matière lumineuse, ou encore un fanal ou une lumière de poche, afin d'être visible à l'automobiliste qui vous dépassera. A défaut de cela, vous pouvez porter un chandail ou manteau blanc. Etant donné que tous les automobilistes ne brillent pas par leur prudence ou peuvent être aveuglés par des phares en sens contraire, il est plus sûr de se retirer du chemin tant que l'automobile n'est pas dépassée.

Radio-Canada...

(Suite de la première page)

poursuivre, en dépit des bruits à l'effet contraire. Il n'a jamais été question, de sa part, de ne pas être présent tant que le comité n'aurait pas terminé son enquête sur le point particulier des interventions au sein de la Corporation. J'espère que, lorsque le comité aura terminé son enquête en cette matière, M. Bushnell pourra s'absenter pendant quelques semaines — et j'emploie le mot "semaines" à dessein — parce que, me dit-on, les réponses aux questions concernant d'autres problèmes peuvent être fournies par d'autres hauts fonctionnaires de la Société, de sorte que la présence de M. Bushnell ne sera pas requise".

Faisant alors de M. Bushnell, l'éloge rapporté au début, M. Nowlan conclut: "Je puis dire que j'ai été en étroit contact avec M. Bushnell, tout comme je l'ai été avec M. Oulmet avant sa maladie, depuis leurs nominations comme vice-président et président de la Corporation".

"J'ai entendu quelques "Bushnellismes", de la part de M. Bushnell, parce que nos discussions ont été franches et libres quand nous avons abordé tous les aspects des problèmes de la Société. Je crois, personnellement, que M. Bushnell mérite la confiance du pays pour la façon dont il s'est dévoué pour celui-ci, de toute sa force et de tout son être, au cours des mois très difficiles que la Société a traversés".

A tous les employés des entrepreneurs et fournisseurs travaillant à la RAFFINERIE BP, à Ville d'Anjou.

Aucune personne n'a le droit de vous empêcher l'entrée des employés qui travaillent ou qui livrent aux entrepreneurs sur le chantier ci-haut mentionné.

Les employés doivent par conséquent se rapporter au travail comme d'habitude en accord avec les conventions collectives publiées dans le décret 309-A.

PROPRES
à travers le Canada

SALLES DE REPOS
B-A INSPECTEES

Quelle agréable certitude de savoir, durant vos voyages, que votre famille et vous-même pouvez être assurés de la parfaite propriété des salles de repos B-A inspectées! Arrêtez-vous sans crainte à la grande enseigne B-A... sachant bien que M. "B-A" s'enorgueillit de la confiance que vous lui témoignez!

Arrêtez-vous à votre station de service B-A, votre moderne centre B-A pour automobiles!

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED



INFORMATIONS SYNDICALES

Les métallos ont une réserve de plus de \$32 millions en cas de grève

Le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique vient de dévoiler qu'il dispose d'un actif net de \$32,836,139.22 à la fin de l'exercice financier en date du 31 décembre 1958.

Le rapport financier distribué depuis la fondation du syndicat au public en général tout comme aux membres du syndi-

cat explique cependant que le syndicat a subi une diminution de près de \$900,000 sur son exercice précédent, ce qui s'explique par la récession économique qui a occasionné une légère baisse des effectifs ainsi que de nombreuses grèves qu'il eut à soutenir les métallurgistes.

Le rapport financier contient une foule de détails que l'on rencontre très rarement sinon jamais dans les rapports financiers publiés par les compagnies à fonds social.

Le rapport mentionne également que plus de 50 pour cent de toutes les contributions, droits d'entrée et cotisations mensuelles sont remboursés par le Syndicat international aux unités locales.

Le rapport souligne également qu'au cours des derniers six mois de l'année 1958, le total des déboursés du Syndicat international au Canada, pour les districts 5 et 6, est d'un million de dollars plus élevé que le total des revenus en provenance des mêmes sources.

Les secours qui ont été distribués lors de plusieurs grèves au Canada expliquent l'excédent des dépenses sur les recettes.

Contrairement à l'opinion générale, ce la succursale américaine qui vient en aide à la succursale canadienne. Les fonds américains viennent au Canada et non l'inverse.

Plus de \$36 millions de l'actif du syndicat se composent de déboursés des gouvernements américains et canadiens, d'obligations de commissions scolaires américaines et de diverses commissions gouvernementales qui contrôlent les grandes routes américaines.

Le rapport fait également état d'une dépense de \$100,000 pour le Comité d'éducation et d'action politique, de \$5,000 versés au comité de secours des mineurs de Springhill en Nouvelle-Ecosse et de \$866,188 dépensés en publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux en plus d'une dépense de \$347,000 pour la publication "Steel Labor" qui s'adresse.

se au million de membres du syndicat et qui comprend une section française.

La Brique Citadelle est encore paralysée par la grève de ses employés

QUEBEC. — La Brique Citadelle de Québec n'a pu reprendre sa production depuis le 27 avril dernier alors que les 200 employés de cette entreprise quittaient le travail pour appuyer leurs demandes de hausse de salaire et pour protester contre le projet de l'entreprise de diviser son usine en autant d'unités distinctes qu'il y avait de départements.

Selon un porte-parole syndical, M. Victor Trudeau, directeur régional du Congrès du travail du Canada, cette tentative avait pour but de soustraire les travailleurs au certificat de reconnaissance que détenait le syndicat.

Par suite, la compagnie a tenté de faire reconnaître ces autres compagnies par la loi, mais aucune décision n'a été encore rendue à ce sujet par les tribunaux.

"D'autre part, souligne M. Trudeau, ce petit jeu de la compagnie ne mènera nulle part tant que les ouvriers resteront solidaires comme ils le sont présentement et refuseront de retourner au travail."

Il précise que la clé de la solution réside dans la volonté des travailleurs de ne retourner au travail que lorsque leurs conditions de travail et de salaire seront bien protégées par une convention collective de travail et non par la décision de la compagnie de fonder 3, 4 ou dix unités distinctes.

Enfin il a rappelé que la compagnie est incapable de remplacer efficacement les ouvriers en grève parce que la production continue de cette entreprise et la nature de sa production exigent certaines qualifications, pour les mélangeurs, la cuisson et le triage des catégories de briques produites.

Garagistes et détaillants d'essence du Québec accueillent Sven Jensen, leur président national

La venue à Montréal de M. Jensen, président national des Associations canadiennes de garagistes et de vendeurs de gazoline au détail, donna lieu à la plus importante réunion du monde de l'automobile jamais organisée jusqu'à maintenant.

Des principaux centres urbains du Québec les sections régionales avaient délégué leurs représentants. Les visiteurs des provinces de l'ouest du pays ont donc été à même de constater combien les membres de l'industrie automobile du Québec sont déterminés à s'unir et à faire front commun en vue d'enrayer les abus qui accablent leur commerce de détail, au nombre desquels on compte la guerre des prix de la gazoline, l'usage illégal de l'affiche publicitaire, l'érection prématurée d'un trop grand nombre de stations-service en regard de la consommation actuelle des produits pétroliers, l'imposition de taxes injustes et discriminatoires, telle la taxe de \$50 par pompe à gazoline que vient de créer le Conseil municipal de Verdun, etc., etc.

Applaudissant l'initiative de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec Inc. qui la première attirera l'attention des autorités fédérales sur les problèmes des vendeurs de produits pétroliers au détail par la présentation d'un mémoire fort documenté à la Commission royale d'enquête sur les ressources énergétiques du Canada, M. Jensen a endossé toutes les revendications contenues en ce mémoire qui réclame protection pour l'industrie aussi bien que pour le détaillant et le consommateur.

A titre de président du National Automotive Trades' Association M. Jensen en appelle à l'union, à la solidarité et à la confiance de tous et chacun dans le commerce de l'automobile et de la gazoline vendue au détail. Ayant visité les provinces des Prairies et l'Ontario, M. Jensen s'est rendu de Montréal à Moncton, Nouveau-Brunswick, où un accueil des plus chaleureux lui était réservé par les associations des garagistes et détaillants d'essence des Maritimes.

M. Jensen a accepté la présidence de l'Association nationale peu après sa nomination au poste de président du Automotive Retailers' Association of Alberta à laquelle il appartient depuis 1933. Sa tournée des provinces a débuté en Colombie Britannique en compagnie de J. Lloyd Kinneard, secrétaire-général de l'Association de la côte du Pacifique.

M. J.-Raoul Ostiguy, pour sa part, a démontré la force, l'influence et l'autorité de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec Inc. et il a donné l'assurance d'un appui éclairé et indéfectible au National Automotive Trades' Association qui compte au-delà de 10,000 membres de l'industrie automobile au niveau du détail.

Décès à Montréal de M. Ls-Arthur Robitaille

A Montréal, le 28 juin, dans sa quatre-vingtième année, est décédé monsieur Louis-Arthur Robitaille, époux de feu Yvonne Castonguay. En 1911, il avait été un des fondateurs de la maison Desmarais & Robitaille Limitée qu'il a dirigée par la suite pendant près d'un demi-siècle.

Lui survivent, son fils André, sa fille Germaine (Mme André Hone), sa belle-fille Mme André Robitaille (née Fernande Lacoste), son gendre André Hone et ses petits-enfants: Louise, Gabriel, Norbert, Yvonne, François et Thérèse Robitaille. Michel, Geneviève, André et Louis Hone.

Dénégation de M. André Roy

QUEBEC. — Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Québec, (CTCC), M. André Roy, a nié les rumeurs qui circulent à l'effet qu'il serait candidat à la présidence de la CTCC lors du prochain congrès de cet organisme syndical en septembre prochain à Québec.

Abordant assez brutalement le reporter du Devoir au congrès de la Fédération nationale de la métallurgie, M. Roy a déclaré que la nouvelle parue dans notre édition de vendredi dernier où l'on faisait allusion à sa candidature était sans fondement.

Il a ajouté qu'il s'agissait de rumeurs malicieuses et malhonnêtes car, dit-il, "la situation personnelle ne me permet nullement d'aspirer à la présidence de la CTCC". Il a fait cette déclaration en présence de M. Roger Mathieu, président de la CTCC.

Une hausse de 5 cents l'heure accordée aux ouvriers du caoutchouc

Quelque 900 employés de la Dominion Rubber de St-Jérôme viennent de toucher une hausse de salaire de 5 cents l'heure par suite de la conclusion d'une convention collective de travail entre cette entreprise et l'Union fédérale du caoutchouc (CTC) local 144.

C'est ce que vient de nous communiquer M. Victor Trudeau, directeur général du Congrès du travail du Canada, en prédisant que l'entente a été signée avant même que ne débute les séances d'arbitrage qui avaient été fixées.

L'accord prévoit une hausse rétroactive de 2 cents l'heure à compter du 1er janvier 1959 et une autre hausse de 3 cents l'heure à compter du 1er janvier 1960. Les travailleurs ont également obtenu une troisième semaine de vacances après 11 années de service et une quatrième semaine après 25 ans.

M. Trudeau a ajouté que des négociations se poursuivent actuellement à la Miner Rubber de Granby et à l'Acton Rubber de Actonville et à la British Rubber de Montréal, en faveur de quelque 1,900 autres employés du caoutchouc.

M. Trudeau est d'avis que les règlements seront vraisemblablement semblables à celui de la Dominion Rubber de St-Jérôme. Il a souligné les difficultés de hausser les salaires dans ces entreprises, qui, dit-il, doivent faire face à une concurrence très dure de la part des manufacturiers européens.

Le CTC cherche à régler le cas des artistes et du CCAA

La cour suspend la désaffiliation

Le Congrès du travail du Canada, auquel est affilié le Conseil canadien des auteurs et des artistes, a pris depuis déjà quelques semaines l'initiative de pourparlers auprès de l'Union des artistes de Montréal. Ces démarches auraient, semble-t-il, pour but de trouver une solution permanente aux difficultés de l'Union des artistes avec le CCAA.

MM. Jean Duceppe et Pierre Boucher, respectivement président et vice-président de l'Union des artistes, ont publié hier une déclaration au sujet de ces démarches du CTC. Les-ci ont été entreprises seulement depuis l'élection de M. Dennis Sweeting, à la présidence du CCAA, en remplacement de Neil LeRoy, qui dirigeait cet organisme à l'époque de la grève des réalisateurs de la télévision.

Injonction maintenue

Plus tôt, hier matin, le juge Paul-Emile Côté, de la Cour supérieure, avait accordé une injonction interlocutoire réclamée par le comédien Paul Dupuis pour empêcher l'Union des artistes de se désaffilier du CCAA, tel qu'elle l'avait projeté.

Tant que l'instance engagée à ce sujet ne sera pas terminée, l'Union ne pourra donc pas donner suite à sa résolution du 19 mars dernier, décrétant la rupture du syndicat avec le CCAA.

M. Dupuis était représenté à l'audience par Me René Durand, C.R., et André Antonuk.

Le requérant soutenait que l'Union des artistes faisait partie du CCAA et que celui-ci avait conclu avec Radio-Canada une entente collective qui devait demeurer en vigueur jusqu'au 31 août 1960.

En vertu de cette entente, seuls les membres ou les détenteurs d'un permis de travail d'admission à offrir leurs services à Radio-Canada et aux employeurs faisant partie de cette entente.

Le requérant soutenait que l'Union des artistes avait adopté une résolution en désaffiliation du CCAA le 19 mars dernier. Cette résolution, selon le requérant, était à l'encontre des intérêts de l'Union et du requérant en particulier.

Il soutenait, de plus, que la résolution était illégale pour la raison qu'elle avait été obtenue à la suite de fausses représentations.

En prononçant sa décision le juge rappelle l'assemblée générale de l'Union tenue le 19 mars dernier. Un avis de convocation à cette assemblée avait été envoyé aux 838 membres inscrits sur les listes. Deux cent trente-neuf (239) présences ont été enregistrées à l'assemblée. De ce nombre, onze (11) membres avaient payé leur cotisation courante à l'Union et cinq (5) étaient membres à vie.

"La résolution du 19 mars, dit le juge, est-elle entachée

d'erreur chez ceux qui l'ont approuvée? La preuve a-t-elle été montrée que ces derniers, en nombre suffisant, se sont mépris sur la considération essentielle qui les avait engagés à voter dans l'affirmative? Il n'y a aucun doute que chacun des membres était d'abord soucieux de sauvegarder son droit à l'emploi auprès de ses principaux employeurs. Aux termes des conventions collectives obtenues par le CCAA, l'affiliation de l'Union des artistes était indispensable à cette fin. Voilà des questions importantes auxquelles devra répondre le juge au mérite en faisant une appréciation personnelle des faits soumis de part et d'autre."

Le juge Côté en vient à la conclusion que le "modus vivendi" actuel doit subsister durant l'instance. Pour cette raison il maintient l'injonction.

empêchant toute désaffiliation de l'Union des artistes du CCAA.

Voici le texte de la déclaration émanant de l'Union des artistes à ce sujet:

"L'Union des artistes a pris connaissance ce matin même d'un jugement interlocutoire du juge P.-Emile Côté, de la Cour supérieure, portant sur le problème de la désaffiliation de l'Union des artistes d'avec le Conseil canadien des auteurs et des artistes."

"En vertu de ce jugement, l'Union des artistes devra suspendre toute procédure en désaffiliation d'avec le CCAA tant et aussi longtemps que le tribunal ne se sera prononcé sur le fond même du litige."

"Le jugement spécifie toutefois que si, durant l'instance, la situation de fait qui a motivé l'injonction est modifiée et si

bergs pour s'emparer du marché dans la région de Toronto.

Mais Loblaw et Dominion Stores Limited ont annoncé qu'ils offraient deux fois la valeur de \$1 attachée à ces coupons-primes pour chaque \$10 de marchandises achetées dans leurs établissements respectifs.

M. William Roach, directeur du service des relations extérieures de la maison Steinberg's, a déclaré que ce coupon-prime avait été mis en circulation dans le but d'augmenter les affaires de la compagnie dans cette région.

Pour sa part, M. Leon Weinstein, président de Power Supermarkets, a fait remarquer que l'attitude de Steinberg's est le principal facteur qui a influé sur la décision de sa compagnie d'aller s'établir à Montréal. M. Weinstein a ajouté: "Les gens de Montréal n'ont pas beaucoup trop cher pour leurs denrées. D'ailleurs, Steinberg's, dit-il, vend sa marchandise plus cher à Montréal qu'à Toronto et ceci n'est pas de la concurrence loyale."

Les porte-parole des chaînes de produits alimentaires hésitent à reconnaître la situation comme étant une guerre des prix mais les représentants des consommateurs sont plutôt prompts à la critique.



M. Jean-Louis Jarost, C.G.A., récemment élu président de l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec.

L'Union en souffre un préjudice sérieux, elle pourra immédiatement exercer les recours prévus par le Code de procédures civiles pour faire modifier ou suspendre l'injonction interlocutoire.

"En fait, ce jugement n'affecte en rien les pourparlers engagés depuis deux semaines par le Congrès du travail du Canada auprès de l'Union des artistes et du nouveau président du CCAA, M. Dennis Sweeting, dans le but d'apporter au problème une solution permanente de nature à sauvegarder les droits et privilèges de l'Union des artistes."

"Selon toutes probabilités, une importante réunion aura lieu ces jours-ci entre les parties en cause".

360 est. rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



Développement Ares

DOMAINE PARE

Chalets modernes 24 x 32, sur plage et lac naturel, chasse, pêche, canotage, chemins ouverts à l'année.

Information:

R. FERDINAND
CR. 4-5577

Un orage électrique met fin à une démonstration d'imprimeurs à Londres

LONDRES. — Un orage électrique a réussi hier ce qu'il n'avait pu faire des escouades de policiers: disperser 400 manifestants qui s'étaient rassemblés devant les quartiers généraux d'une grosse entreprise qui imprime des dizaines de revues et le "Daily Herald".

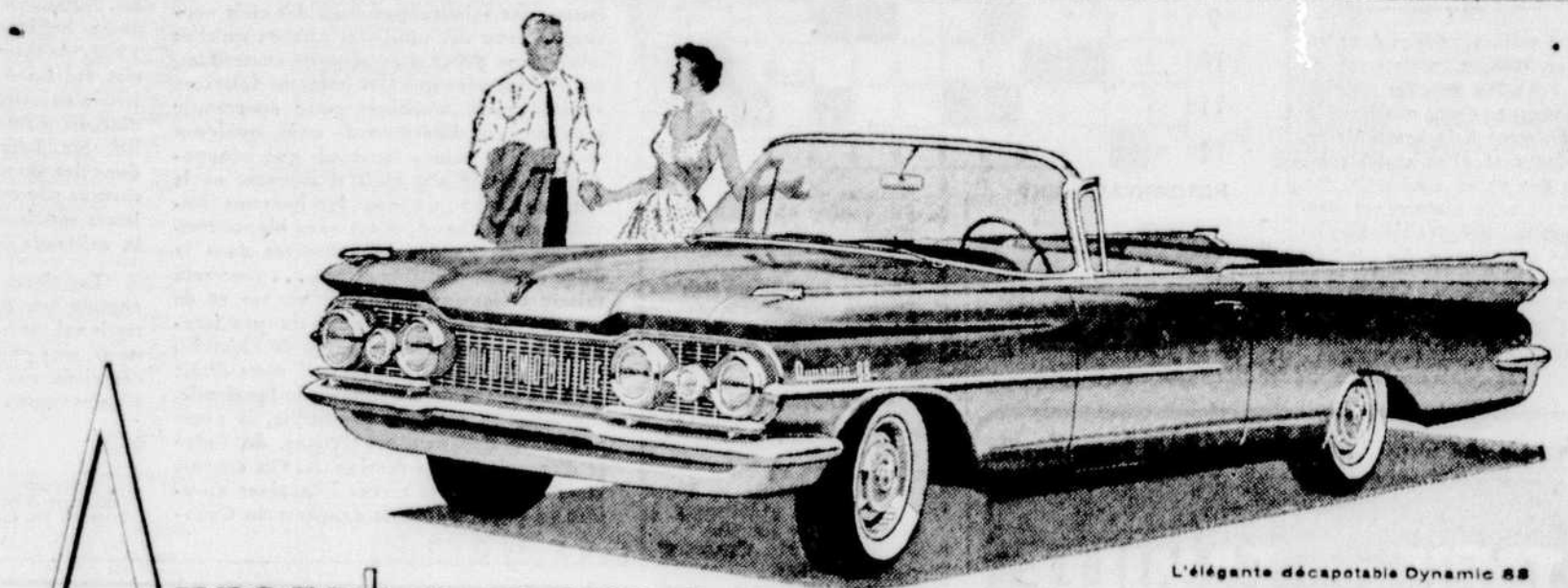
Une escouade spéciale de 70 policiers est intervenue quand les syndiqués de l'imprimerie se sont rassemblés devant l'imprimerie et ont entouré les camions qui voulaient faire la livraison des éditions de grève des revues et ont voulu intimider les camionneurs. Les policiers ont été aux prises pendant plus de 20 minutes et ce n'est que lorsqu'un orage électrique s'abat sur Fleet Street que les manifestants se dispersèrent.

Par ailleurs les journaux quotidiens de Londres sont actuellement menacés d'une pénurie d'encre par suite du différend qui implique 200,000 travailleurs des métiers de l'imprimerie et empêche la publication de 1,100 journaux de province.

Jusqu'à maintenant, les quotidiens de Londres ont pu de maintenir hors du différend. Mais le travail qui a cessé dans trois manufactures d'encre dont deux qui fournissent tous les journaux quotidiens de Londres, pourrait paralyser toute publication à brève échéance. D'habitude, les journaux londoniens possèdent une réserve d'encre pour trois jours.



LES PETITS CHANTEURS SUR LES ONDES — Les Petits Chanteurs du Mont-Royal assumeront les frais du chant lors de la neuvième d'actions de grâce qui se déroulera à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal du 1er au 9 août. On les entendra au sanctuaire à la messe de 9 heures du soir, de même que sur les ondes d'un grand nombre de postes qui ont accepté de diffuser la neuvième. Les Petits Chanteurs sont des enfants pauvres recrutés dans des orphelinats de la province de Québec. Ils sont à l'Oratoire pour ajouter à la beauté des chants liturgiques et pour ainsi aider les pèlerins à mieux prier. Voici à leur sujet l'opinion d'une haute personnalité du monde musical, M. Charles Goulet, docteur en musique et directeur des Disciples de Massenet: "... D'après mon expérience, je crois qu'il est pratiquement impossible de trouver des élèves de solfège et de dictée musicale aussi bien préparés pour la musique que cet ensemble."



Avantageuse
aujourd'hui comme depuis toujours

Et cette année, l'Olds est plus
avantageuse que jamais! Avec son "style
linéaire"... ses intérieurs spacieux et
somptueux... sa construction d'avant-garde
... l'Oldsmobile est sans rivale!



Faites l'essai
d'une Oldsmobile
aujourd'hui!

OLDSMOBILE 1959

Dépôtaires autorisés Oldsmobile dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILE LTEE

4384, rue Saint-Denis
Montréal, Qué. — VI. 2-8221

CHEVROLET MOTOR SALES CO.

2085, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal Qué. — WE. 3-6781

DOYLE MOTORS LIMITED

4501, Avenue Bannantyne
Verdun, Qué. — PO. 9-4501

DUROCHER AUTOMOBILES LTD.

2225, rue Notre-Dame Ouest
Lachine, Qué. — ME. 7-6701

BARNABE MOTORS LTD.

1850, boulevard Edouard-Laurin
Ville St-Laurent — RI. 4-6401

LAC ST. LOUIS AUTOMOBILES LTD.

90, rue Sainte-Anne
Ste-Anne de Bellevue, Qué. — OX. 7-3480

Province de Québec
District de Montréal[illegible]

Johansson: combat-revanche à Patterson en septembre

NEW-YORK. — Ingemar Johansson, le nouveau champion mondial des boxeurs poids lourds, a déclaré hier qu'il accordera à Floyd Patterson un combat revanche, probablement au mois de septembre, et qu'il aimera poursuivre sa carrière dans la boxe pour dix autres années.

"Pourquoi me retirer maintenant que j'ai atteint le sommet," a déclaré Johansson, après avoir été mis au courant de ces remarques du Dr Karlsson. "Je continuerai à me battre encore qu'il fut knockouté par Johansson.

Des médecins ont cependant déclaré que tout rentrerait dans l'ordre d'ici deux semaines.

continuerait à me battre encore l'ordre d'ici deux semaines.
pour une dizaine d'années...
sûrement trois ou quatre autres
années."

Johannsson a déclaré qu'il sera prêt à accorder à Patterson son match-revanche vers le mois de septembre. Il a ajouté qu'il aimerait se battre à nouveau à Las Vegas, mais a déclaré qu'il ne pouvait, pour le moment, supporter plus de précisions sur le site de cette prochaine bataille. Il a précisé que le gros de son entraînement en vue de ce combat se fait à Las Vegas, qu'il n'arrive aux États-Unis que deux semaines avant la ren-

Tympan perforé

Le champion a révélé qu'il avait reçu des offres intéressantes pour faire du cinéma. Il semble qu'il acceptera celle qui lui a faite la firm «Columbia

Le tournoi est ouvert aux membres du club, au nombre d'environ 4.000. Ces joueurs ont déjà réussi un trou d'un coup et leur exploit a été enregistré chez Bols. Les membres devront jouer leur partie sur leur terrain local.

Les joueurs soumettront le résultat de leur meilleure ronde de dix-huit trous, accompagnée de leur handicap R.C.G.A. National ou C.L.G.U. Les cartes doivent être consignées par le capitaine, le secrétaire, le pro du club ou par le partenaire du compétiteur.

Entre-temps, Patterson s'est plaint de douleurs à la tête et il a révélé hier aux journalistes qu'il avait subi la perforation de tympan de l'oreille gauche lors-

Jerry Wilson demeurera avec les Cardinals de Chicago

EDMONTON. — Les tribunaux ont donné raison aux Cardinals de Chicago, de la Ligue Nationale de football des Etats-Unis, qui veulent empêcher l'ailier Jerry Wilson, de l'Université d'Auburn, de jouer pour les Eskimos d'Edmonton, de la Ligue de football de l'Ouest cette année. Le juge W. A. Jenkins de la cour de district de Birmingham, Alabama, a défendu à Wilson de jouer pour les Eskimos parce qu'il était sous contrat avec le club de Chicago. Wilson n'a jamais signé de contrat avec les Cards, mais il a accepté \$1,000 en avance sur son salaire, ce qui, selon le juge, équivalait à un contrat signé. Toutefois, Wilson a déclaré avoir remis la somme en question à la direction des Cards et qu'il voulait respecter le contrat signé avec les Eskimos d'Edmonton. La direction du club Chicago a refusé d'accepter la remise de Wilson. Ce dernier a donc décidé d'attendre au camp d'entraînement des Eskimos d'Edmonton prochainement et qu'il ne jouera définitivement pas pour Chicago.

BAIE STE-ANNE, N.-B. — L'aspirant Yvon Durelle a la chambre plannigton mondiale, le champion des mi-lourds a nagé quatre milles pour se rendre au rivage après que son embarcation eût chaviré samedi dans le détroit de Northumberland.

che au saumon. Il était d'opinion que la température ne se prêtait pas à un voyage en mer, 35 pêcheurs sont venus avec lui. Durelle périt au cours de la tempête qui balaya le détroit.

Examens aux rayons X

Ce fut l'une des deux fois au cours desquelles Durelle effleura la mort au cours de la fin de semaine, trois semaines seulement avant son match de championnat mondial contre Archie Moore, au Forum de Montréal.

Durelle a subi des blessures à la poitrine hier lorsque son embarcation (hors-bord) entra en collision avec une autre près de Richibouctou.

Il y a une semaine, Durelle avait décidé de ne pas prendre place dans l'une de ses quatre embarcations partant pour la pé-

Moore s'entraîne à l'intérieur

Archie Moore a décidé de s'entraîner dans un gymnase plutôt qu'à l'extérieur, dans la préparation de son match de championnat mondial du mois prochain, avec Yvon Durelle.

On avait aménagé un centre d'entraînement pour Moore au club de golf de St-Eustache, en banlieue de Montréal, mais le vieux champion ni-lourd a décidé qu'il préférerait retourner au gymnase où il s'était entraîné pour son premier combat contre Durelle.

Moore a déclaré qu'il était très important pour lui de perdre du poids au plus tôt et a exprimé l'avis qu'il lui serait plus facile de maigrir en s'entraînant dans un gymnase, où il fait chaud, qu'en plein air.

Archie doit commencer son entraînement ce matin. Le combat aura lieu le 15 juillet.

Jerry Wilson demeurera avec les Cardinals de Chicago

Ligue Nationale
 Los Angeles & Los Angeles (sopr)
 Ligue Américaine
 Kansas City 10 Detroit 3
 Ligue Internationale
 Le Havre 3 Buffalo 8
 Miami 1 Rochester 4
 A. U. O. R. D. N. U. I
 Ligue Nationale
 Pittsburgh & Philadelphia (sopr)
 Milwaukee & Cincinnati (sopr)
 St. Louis & Chicago
 San Francisco & Los Angeles (sopr)
 Ligue Américaine
 Kansas City & Detroit (sopr)
 Chicago & Cleveland (sopr)
 Boston & Washington (sopr)
 New-York & Baltimore (sopr)
 Ligue Internationale
 Columbus & Montreal (sopr)
 Richmond & Toronto (sopr)
 Le Havre & Buffalo (sopr)
 Miami & Rochester (sopr)

EDMONTON. — Les tribunaux ont donné raison aux Cardinals de Chicago, de la Ligue Nationale de football des Etats-Unis, qui veulent empêcher l'ailier Jerry Wilson, de l'Université d'Auburn, de jouer pour les Eskimos d'Edmonton, de la Ligue de football de l'Ouest cette année. Le juge W. A. Jenkins de la cour de district de Birmingham, Alabama, a défendu à Wilson de jouer pour les Eskimos parce qu'il était sous contrat avec le club de Chicago. Wilson n'a jamais signé de contrat avec les Cards, mais il a accepté \$1,000 en avance sur son salaire, ce qui, selon le juge, équivalait à un contrat signé. Toutefois, Wilson a déclaré avoir remis la somme en question à la direction des Cards et qu'il voulait respecter le contrat signé avec les Eskimos d'Edmonton. La direction du club Chicago a refusé d'accepter la remise de Wilson. Ce dernier a donc décidé d'attendre au camp d'entraînement des Eskimos d'Edmonton prochainement et qu'il ne jouera définitivement pas pour Chicago.

LIGUE NATIONALE				
	G	P	Pts	Meq
Montreal	42	10	583	3
Los Angeles	41	13	586	1
San Francisco	41	33	364	1
Pittsburgh	38	37	307	5
Chicago	36	38	309	1
St-Louis	34	38	472	8
Cincinnati	32	41	428	10
Philadelphia	44	47	371	1
LIGUE AMERICAINE				
	G	P	Pts	Meq
Cleveland	39	33	549	1
Chicago	36	32	548	1
Baltimore	34	32	588	1
Detroit	34	34	505	4
New York	36	38	507	4
Washington	33	38	466	8
Kansas City	31	38	466	8
Boston	31	38	459	8
LIGUE INTERNATIONALE				
	G	P	Pts	Meq
Buffalo	44	33	571	1
Rochester	43	35	528	3
Richmond	40	35	533	3
Albany	37	37	515	6
Montreal	37	39	487	6
Le Havre	36	41	468	8
Quebec	44	44	348	1
Toronto	42	47	408	10

LIGUE AMERICAIN				
	PJ	A	P	C
Kuenn, Boston	67	243	45	94
Runnels, Detroit	48	247	43	94
Kaline, Detroit	47	242	44	90
Wooding, Cleveland	71	289	29	94
Gooding, Baltimore	64	210	27	311
Wentle, New York	45	248	53	76
Wentle, New York	45	248	53	76
Williams, C. City	57	214	43	354
Allison, Washington	71	285	47	83
LEMON, Washington	74	240	35	78
CIRCUITS				
KILLBREW, Washington				26
COLVATTO, Cleveland				30
AALISON, Washington				30
Triandos, Baltimore				18
NEWART, New York				18
LEMON, Washington				18
POINTS PRODUCTS				
KILLBREW, Washington				34
SKOWRON, New York				34
LEMON, Washington				34
COLVATTO, Cleveland				31
KALINE, Detroit				31
LEMON, Washington				30
LIGUE NATIONALE				
	PJ	A	P	C
Aaron, Milwaukee	66	251	41	112
White, St-Louis	66	231	40	80
Cepeda, St-Louis	73	292	21	99
Cunningham, St-Louis	45	238	43	88
Stuart, Pittsburgh	58	190	34	64
Gilliam, Los Angeles	45	120	47	77
Stuart, Pittsburgh	58	227	27	77
Temple, Cincinnati	73	293	48	94
Boyer, St-Louis	68	254	43	81
Boyer, St-Louis	68	254	43	81
Wagner, Los Angeles	45	120	47	78
CIRCUITS				
BANKS, Milwaukee				33
MATHS, Chicago				33
AARON, Milwaukee				31
ROBINSON, Cincinnati				31
WAGNER, Los Angeles				26
STUART, Pittsburgh				16
BOYER, St-Louis				16
POINTS PRODUCTS				
BANKS, Chicago				71
AARON, Milwaukee				71
ROBINSON, Cincinnati				44
WAGNER, Los Angeles				44
DEMETER, Los Angeles				14

TORONTO. — Plus de 40.000 spectateurs, y compris Sa Majesté la reine Elisabeth et le prince Philippe, assisteront à la centième reprise annuelle du Queen's Plate ontarien cet après-midi, à la nouvelle piste Woodbine de Toronto.

Fontinato marié

GUELPH, Ont. — Lou Fontinato, joueur de défense des Rangers de New York, dans la ligue nationale de hockey, a épousé samedi, Marie Clamney, de Windsor, Ont.

Assistent à la cérémonie :	Le favori à deux pour un est	Jarretton Dale	7.80	4.50	1.20
Harry Howell, Red Sullivan, Jim	Winning Shot, propriétaire de	Donna Song	16.30	4.30	1.20
Bartlett, des Rangers et deux	John S. Evans, un entrepreneur	B. Merry			
anciens coéquipiers, Ron Murphy	de la Ville-Reine. Winning Shot	Temps 2-07.3	Nibbie's Laddie et Jar-		
et Aldo Guidolin.	partira de la deuxième position.	retown Dale, \$26.90			
La mariée est la fille de M.	On accorde également de bonnes	3e Course - C Amble - \$1,400			
et Mme R.J. Clancey, de Wind-	chances à Major Flynt, ap-	Way Map	15.20	4.30	3.80
sor.	partenant à Connie Smythe et	Buzztime Pick	4.20	1.10	3.30
		4e Course - C Tral - \$1,000			

Le Whisky
du "BUDGET"

Mr. Joe 4.80 3.70 3.00
Mr. Super's Boy 4.40 4.00
Temps 8:07.4
Guinella: Mr. Joe, Mr. Super's Boy
\$20.80

5e Course — C Ambie — \$1,000
Verns Vainut 23.00 2.80 4.80
Chief Abbie C. 21.30 3.70
Meadow Gem
Temps 2:07

6e Course — C Ambie — \$1,000
Lincoln Van 37.40 10.10 5.60
Charming Finge 1.80
Adem's Tom
Temps 2:06.3

7e Course — C Traf — \$1,000
Bobo 4.20 3.30 2.50
Therese Princeton 20.30 2.80
Major Rodeny 7.50
Temps 2:06.4
Guinella: Bobo et Therese Princeton
\$44.00

Adams *A-1*

A-1

CANADIAN RYE WHISKY

DISTILLED AND MATURED IN BOND
UNDER THE SUPERVISION OF THE CANADIAN GOVERNMENT

Adams Adams Distillers Ltd.
TORONTO, CAN. CHICAGO, ILL.

La meilleure valeur de rye au Québec

1e Course - D Trot - \$50			
Noble Saddle	3.40	3.20	2.80
Milas Gilt	2.90	2.40	
Ch. Handover	2.40	-4.70	
2e Course - D Amble - \$100			
Ch. Handover	7.80	4.50	3.90
McEwlyn Song	14.30	1.30	
B. Merry			11.00
Temp: 2:07.3			
3e Course - Nibbles Ladette & Jarrellow Dale \$25 vs			
4e Course - C Amble - \$1,000			
Ch. Pick	18.20	5.50	3.90
Mr. Supers	4.30	3.50	
Buzzumie Pick			3.30
Temp: 2:07.1			
5e Course - C Trot - \$1,000			
Mr. Joe	4.40	3.70	3.00
Mr. Supers	8.00	4.00	3.00
Temp: 8:07.4			
Quinnella: Mr. Joe, Mr. Supers & Roy			
6e Course - C Amble - \$1,000			
Vernie Walnut	22.00	8.80	4.80
Ch. Pick	7.70	3.70	3.30
Welding Gem			3.30
Temp: 8:07			
7e Course - C Amble - \$1,000			
Lincoln Van	37.40	10.10	5.60
Ch. Pick			3.80
Adams' Tom			3.40
Temp: 8:06.3			
8e Course - C Trot - \$1,000			
Bobo	4.20	3.30	2.50
Majority Princeton		20.30	5.60
Temp: 8:06.4			
Quinnella: Bobo & Theresie Princeton			
\$44.00			

La 12^{ème} course en canots Provinciale sur la rivière du Nord, entre Mont-Rolland et St-Jérôme, reprendra cette année, dimanche 24 juin prochain, pour le trophée Molson. On sait que cette course sportive annuelle qui est organisée par l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides, a remporté au dernier un succès éclatant attirant plus de 15,000 spectateurs.

Cette année, l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides entend donner encore plus d'éclat à son organisation en présentant, en plus de la classique provinciale, une épreuve régionale dont l'enjeu sera le trophée Rolland Sport Limitée.

Les canotiers de la région des Laurentides qui remporteront en première position, seront déclarés champions de la région tandis que les canotiers qui

remporteront l'épreuve se mériteront le titre de champions de la Providence.

De plus, une course nouveau genre sera inaugurée. Les participants de cette course à plaisance, après avoir terminé l'épreuve, devront s'installer pour camper. Ils devront monter leur tente, installer leur feu, préparer un repas, etc., etc.

En somme, rien ne sera négligé afin que la 12^{ème} classique Provinciale de canots remporte un succès sans précédent. Tous ceux qui désirent participer à des différentes courses doivent s'enregistrer immédiatement aux endroits suivants: Soumis Sporting Goods, 346, rue Labelle, Rolland Sport Limitée, Centre d'achat ou Fernand Lauzon, 122, à St-Jérôme.

La classique sera sous le patronage de la Brasserie Molson.

De plus, une course nouveau genre sera inaugurée. Les participants de cette course à canoës de plaisance, après avoir terminé l'épreuve, devront s'installer pour camper. Ils devront monter leur tente, installer leur feu, préparer un repas, etc., etc.

En somme, rien ne sera négligé afin que la 21ème classique Provinciale de canots remporte un succès extraordinaire. Tous ceux qui désirent participer à des différentes courses doivent s'enregistrer immédiatement aux endroits suivants: Soumis Sporting Goods, 346, rue Labelle, Rolland Sport Limitée, Centre d'achat ou Fernand Lauzon, C.P. 122, à St-Jérôme.

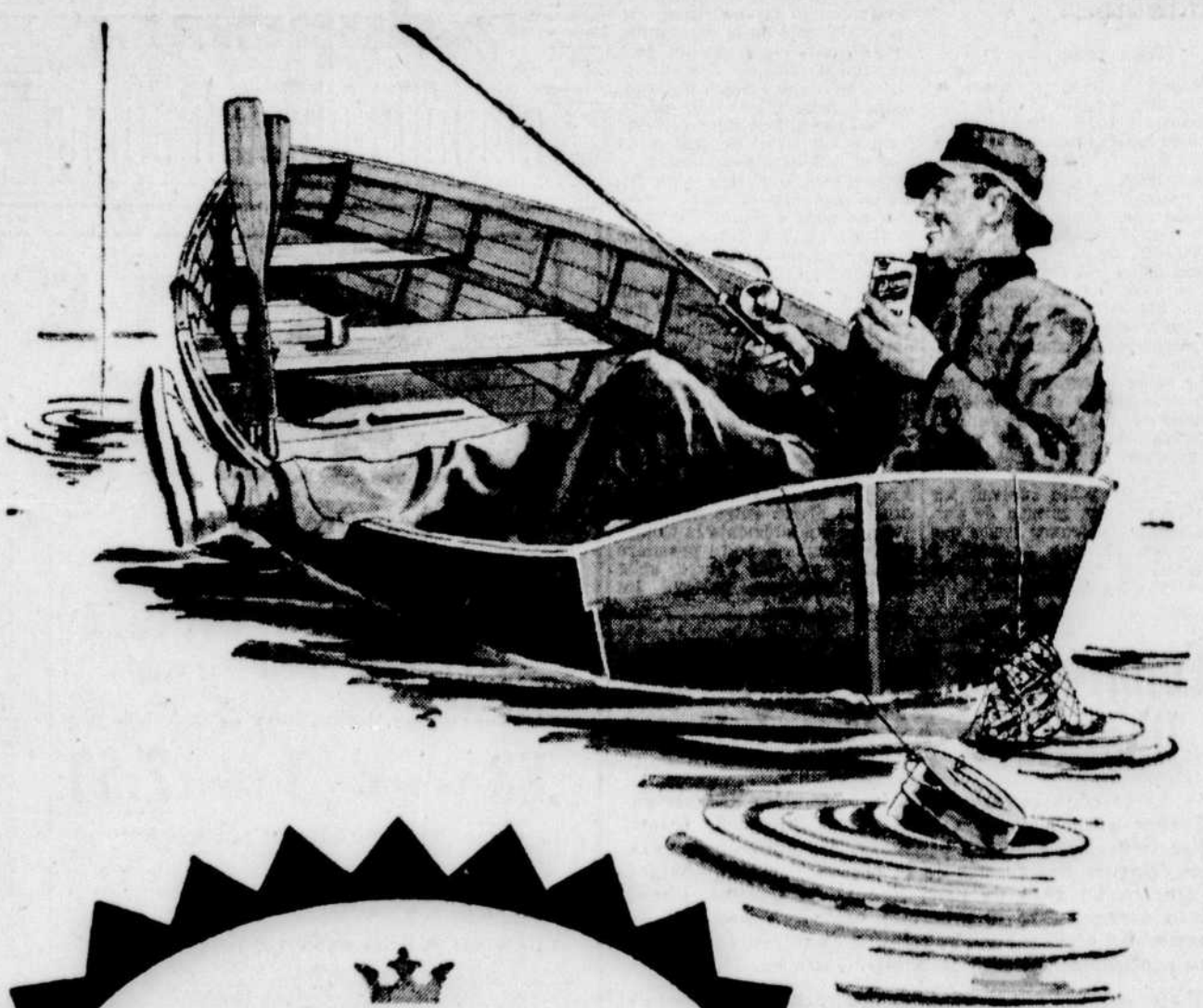
La classique est sous le patronage de la Brasserie Molson.

Douce et invitante comme une journée de printemps... Vive et limpide comme rayon de soleil... Dow est la bière préférée de tous ceux qui mènent une vie active.

S E U L E D O W E A

Douce et invitante comme une journée de printemps... vive et limpide comme un rayon de soleil... Dow est la bière préférée de tous ceux qui mènent une vie active.

SEULE DOW EST "CLIMATISÉE"



**GARANTIE
FRAÎCHE COMME LE
PRINTEMPS**



